

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
SMAGEAa**

**Monsieur le Sous-Préfet
de l'Arrondissement de SAINT-OMER
Sous-Préfecture
Rue Saint Bertin
62500 SAINT-OMER**

LONGUENESSE, le 11 FEV. 2004

BORDEREAU D' ENVOI

11 FEV. 2004

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE D'EX.
COMITE SYNDICAL Séance du Mercredi 4 Février 2004 -----	
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	
N° 1 - Désignation d'un Secrétaire de Séance -	3 EX
N° 2 - Participation aux travaux de Bureau - Désignation d'un représentant de l'USAN	3 EX
N° 3 - Participation aux travaux des Commissions - Désignation d'un représentant de l'USAN	3 EX
N° 4 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE	3 EX
N° 5 - Application de l'instruction comptable M14 - Fixation des durées d'amortissement	3 EX
N° 6 - Adoption du Budget Primitif 2004	3 EX
BUDGET	3 EX
N° 7 - Fixation des participations financières 2003/2004 des structures et commune membres du SMAGEA	3 EX
N° 8 - Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents	3 EX
<u>PERSONNEL</u>	
N° 9 - Tableau des effectifs - Création de postes - Adoption	3 EX

LE PRESIDENT,



C. DENIS

SMAGEA/

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEA)**

---◇---

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

---◇---

QUESTION N°1

ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE-

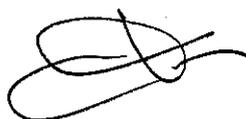
RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet, Monsieur Francis DUCROCQ a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de secrétaire assisté des services, pour rédiger le procès verbal de séance et assister le Président dans les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,



Christian DENIS

Recu en S. Prefecture le
Rendu exécutoire le
Le Président

Ch. DENIS

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEA)**

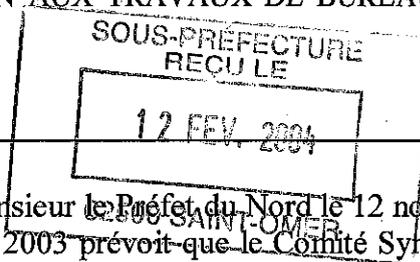
--- ◆ ---
COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

QUESTION N°2

**ADMINISTRATION GENERALE – PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE BUREAU – DESIGNATION
D'UN REPRESENTANT POUR L'USAN**

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS



L'article 7 de l'arrêté préfectoral signé par Monsieur le Préfet du Nord le 12 novembre 2003 et par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais le 21 novembre 2003 prévoit que le Comité Syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président et de 3 Vice-Présidents mais aussi d'un délégué par EPCI ou de l'Union des Syndicats ou de la Commune non représentés pas le Président ou un Vice-Président.

Ainsi, par délibération du 22 décembre 2003, le Comité Syndical a désigné les membres suivants qui avaient présenté leur candidature :

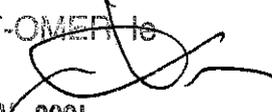
- Monsieur PAYEN pour représenter la communauté de communes du canton d'Hucqueliers,
- Monsieur HARLAY pour représenter la commune de Watten,
- Monsieur BOUHIN pour représenter la communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem,
- Monsieur DEBOUDT pour représenter la communauté de communes de l'Yser,
- Monsieur BAUDENS, pour représenter la communauté de communes de la Colme,
- Madame PLE, représentant la communauté de communes de la région de Desvres.

L'USAN n'avait pas présenté de candidat. Les services de la Sous-Préfecture nous ayant fait remarquer qu'il n'y avait pas de représentant pour cette structure, Monsieur le Président du SMAGEA a donc sollicité de l'USAN sa participation. L'USAN a donc proposé la candidature de Monsieur DRIEUX pour siéger à ce poste.

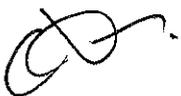
Par vote à bulletins secrets et à l'unanimité des voix, le Comité Syndical a élu Monsieur DRIEUX pour siéger en qualité de membre au bureau du SMAGEAa..

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,
REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER le

12 FEB. 2004


Christian DENIS

*Rendu à l'écrit le 12/02/04
à l'écrit*



Ch. DENIS

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEA)**

12/02

--- ◆ ---
COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2003

QUESTION N°3

ADMINISTRATION GENERALE – PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES COMMISSIONS
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE L'USAN (Union des Syndicats d'assainissement du Nord)

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 22 décembre 2004, vous avez décidé de la création et constitué les commissions spécialisées suivantes, pour la durée du mandat, ceci conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Commission Inondations
- Commission Ressources – Qualité – Milieux
- Commission Marais
- Commission Finances – Travaux

De même que pour sa participation au Bureau, l'USAN lors de cette séance n'avait présenté aucun candidat. Depuis lors ce dernier nous propose la candidature de Monsieur Jacques DRIEUX pour siéger à la Commission « Marais ».

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a désigné M.DRIEUX par vote à bulletins secrets et à l'unanimité des voix, pour siéger à la Commission MARAIS, qui se trouve donc ainsi composée :

Commission Marais

Messieurs MEQUIGNON Alain, DUCROCQ Francis, BERTELOOT Jacques, PETIT Bertrand, DELVAUX Jean Jacques, REBENA Bernard, BECLIN Bernard, HEUMEZ Josse, DHALLEINE Francis, HARLAY Jean Marie, DEBOUDT René, BAUDENS Jean Pierre, Monsieur DRIEUX Jacques.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Reçu en S. Préfecture le 12.02.04

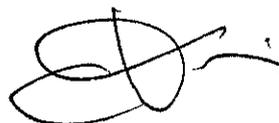
Rendue exécutoire

Le12.02.04.....

Le Président



Ch. DENIS



Christian DENIS

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

SMAGEA/

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEA)**

--- ◆ ---
COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

--- ◆ ---

QUESTION N°4

ADMINISTRATION GENERALE – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE -

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément à l'article 5 des statuts du SMAGEAa, le calcul de chaque participation sera basé sur la population selon la répartition ci-dessous :

Structures adhérentes	Population sans double compte – RGP 1999	Pourcentage
Communauté d'agglomération de Saint-Omer	63 212	65,92%
Communauté de communes du pays de Lumbres	16 552	17,26%
Union des Syndicats d'Assainissement du Nord	3 905	4,07%
Communauté de communes du canton de Fauquembergues	3 236	3,37%
Communauté de communes du canton de Hucqueliers et environs	3 229	3,37%
Commune de Watten	2 925	3,05%
Communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem	1 313	1,37%
Communauté de communes de l'Yser	934	0,97%
Communauté de communes de la Colme	394	0,41%
Communauté de communes de la région de Desvres	199	0,21%
TOTAUX	95 899 habitants	100 %

Recettes 2004 :

Les recettes pour l'année 2004 seront constituées par la participation des dix partenaires au budget de démarrage et complétées par la participation des mêmes dix partenaires pour l'année 2004.

Une subvention de l'Agence de l'Eau est attendue.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

Recettes 2004	
Participations de démarrage	
C.A.S.O. - 65,92	259 725
CCPL - 17,26	68 004
USAN - 4,07	16 036
CCCF - 3,37	13 278
CCCHE - 3,37	13 278
Watten - 3,05	12 017
CCRAVH - 1,37	5 398
CCY - 0,97	3 822
CCC - 0,41	1 615
CCRD - 0,21	827
Participations 2004	
C.A.S.O. - 65,92	362 560
CCPL - 17,26	94 930
USAN - 4,07	22 385
CCCF - 3,37	18 535
CCCHE - 3,37	18 535
Watten - 3,05	16 775
CCRAVH - 1,37	7 535
CCY - 0,97	5 335
CCC - 0,41	2 255
CCRD - 0,21	1 155
Subvention AGENCE DE L'EAU	87 200
TOTAL	1 031 200

REQU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE GAIN

11 FEV. 2004

Dépenses de fonctionnement 2004

Elles sont constituées par les charges courantes de fonctionnement qu'aura le SMAGEAa : eau, énergie, carburant, fournitures, locations immobilières, assurances, autres services extérieurs, impôts, taxes et charges de personnel :

- 1 responsable du syndicat
- 1 administratif
- 1 technicien
- 1 chef d'équipe rivière
- 3 cantonniers de rivière

Comme il s'agit de la première année, un poste de dépenses imprévues semble nécessaire. Après une ou deux années d'exercice, il devrait disparaître.

Il faut noter la volonté de consacrer l'essentiel du budget à la section d'investissement : plus de 60 %.

Budget d'investissement 2004

Pour cette année d'installation, une part est consacrée aux achats de mobiliers, matériels de bureau, logiciels et licences, véhicules et autres.

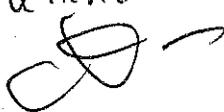
Pour les autres investissements liés à la mise en œuvre du S.A.G.E., la priorité sera donnée à la lutte contre les inondations. Rapidement, la commission concernée sera réunie pour proposer le programme d'action. Des "petites" actions devraient se mettre en place rapidement. Pour les réalisations plus conséquentes, cette année permettra leur préparation technique et financière (recherche de financements).

D'autres actions pourront être menées en partenariat notamment avec les Chambres d'Agriculture, les Conseils Généraux et le Parc naturel régional afin de maîtriser les pollutions diffuses.

Le SMAGEAa s'associera aux GDON et au Parc naturel régional dans la lutte contre le rat musqué.

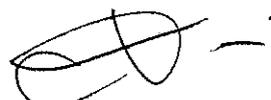
Et bien sûr, l'équipe rivière reprendra l'entretien de l'Aa et ses affluents dès que possible. Leurs actions pourront les amener à réaliser de petits aménagements de berges.

Le conseil, après en avoir délibéré, a pris unanimement acte des dispositions ci-dessus du débat d'orientation budgétaire.

*Recher calculer le 11/02/04
le président

Ch. DENIS*

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Christian DENIS





SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAU DE
L'Aa (SMAGEAa)

COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 4 Février 2004

QUESTION n° 5

FINANCES – APPLICATION DE L'INSTRUCTION COMPTABLE M 14 – FIXATION
DES DUREES D'AMORTISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

L'instruction comptable M 14 impose au groupement de collectivités dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants de pratiquer l'amortissement des biens acquis en section d'investissement.

L'amortissement est le constat comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement technique. Il présente un triple intérêt :

- corriger l'évaluation des actifs par le constat de leur dépréciation,
- répartir le coût d'une immobilisation sur sa durée de vie,
- constituer un fonds financier qui contribue, en grande partie, au renouvellement des immobilisations.

En accord avec la Commission Générale, le Comité, à l'UNANIMITE DES VOIX, a décidé de retenir les durées d'amortissement suivantes :

- Logiciels	2 ans
- Voitures	7 ans
- Mobilier	15 ans
- Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériels classiques	10 ans

En ce qui concerne les matériels acquis d'occasion, il vous est proposé de tenir compte de la durée résiduelle comme durée d'amortissement (par exemple, un véhicule mis en service en 2002 et acquis par le SMAGEa en 2004 aura une durée résiduelle d'amortissement de 5 ans.

RECU EN SOUS-PREFECTURE
DE CAEN

11 FEV. 2004

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT,


C.DENIS

*Rendu exécutoire
le 11/02/04
le Président*

Ch. DENIS

SMAGEA/MAC

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)
Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'Aa
(SMAGEAa)

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

QUESTION N° 6

FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2004

RAPPORTEUR : Monsieur Denis

Le projet de budget primitif fait apparaître :

- A titre budgétaire :

1 031 200,00 € d'investissement
657 050,00 € de fonctionnement

I) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Figurent en dépenses les frais d'acquisition de logiciels, matériel de transport, matériel de bureau et informatique, le mobilier et des crédits pour la réalisation de travaux de lutte contre les inondations.

II) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend toutes les dépenses courantes pour le fonctionnement de l'administration générale comme les fournitures administratives, les dépenses de fluides, les locations et les assurances. Ces charges représentent les charges à caractère général pour un montant de 69 150,00 euros. Viennent ensuite les dépenses de personnel pour 260 000,00 euros, les charges diverses de gestion courante (indemnités des élus) pour 30 000,00 euros, les dépenses imprévues pour 15 000,00 euros et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour financer les acquisitions d'immobilisations et les divers travaux.

Les recettes sont constituées des participations des collectivités adhérentes et de la subvention de l'agence de l'eau.

Après avis favorable de la Commission Générale, le Comité Syndical, à **l'UNANIMITE DES VOIX**, a adopté le budget primitif.

Rendu exécutoire le
11/02/04
le Président

Ch. DENIS

REQU EN SOUS
DE SA...

11 FEV. 2004

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,



C. DENIS

SMAGEA/MAC

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'Aa
(SMAGEAa)**

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004

QUESTION N° 7

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL 2004 - FIXATION DES PARTICIPATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur Denis

Le critère retenu est la répartition selon la population respective des différentes collectivités.

Le montant à percevoir pour cet exercice s'élevant à 944 000,00 euros, la participation de chaque collectivité est de :

Collectivités	Participation de démarrage	Participation 2004
Communauté d'agglomération de Saint Omer	259 725,00	362 560,00
Communauté de communes du Pays de LUMBRES	68 004,00	94 930,00
Union des Syndicats d'assainissement du Nord	16 036,00	22 385,00
Communauté de communes du canton de FAUQUEMBERGUES	13 278,00	18 535,00
Communauté de communes du canton d'Hucqueliers	13 278,00	18 535,00
Commune de Watten	12 017,00	16 775,00
Communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem	5 398,00	7 535,00
Communauté de communes de l'Yser	3 822,00	5 335,00
Communauté de communes de la Colme	1 615,00	2 255,00
Communauté de communes de la région de Desvres	827,00	1 155,00

Compte tenu des sommes indiquées ci-dessus, il sera procédé à l'émission des titres en deux fractions :

- la première fraction égale à la participation de démarrage. Le titre de recette sera émis en février après l'adoption de cette délibération.

- la deuxième fraction égale à la participation 2004. Le titre de recette sera émis en avril après l'adoption de vos budgets respectifs.

En accord avec la Commission Générale, le Comité Syndical, à l'UNANIMITE DES VOIX, a adopté les participations du budget primitif et l'émission des titres en deux fractions comme indiqué ci-dessus.

Reçu exécutoire le 11/02/04

Le Président



REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT OMER

11 FEV. 2004

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT,



C. DENIS

Ch. DENIS

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEA)**

--- ◆ ---

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

--- ◆ ---

QUESTION N°8

FINANCES – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS-

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

L'article L 5211.12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les membres des nouvelles assemblées peuvent percevoir des indemnités de fonction et qu'il appartient aux assemblées délibérantes de fixer le taux de ces indemnités.

Ces dispositions sont régies par :

- la loi n°99.586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, modifiée par la loi 99.1126 du 28 décembre 1999,
- le décret n°2000.168 du 29 février 2000 relatif aux indemnités de fonction des Présidents et Vice-Présidents des établissements publics de coopération intercommunale.
- la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité concernant le régime indemnitaire des élus siégeant dans les assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale, (*Cette loi n'ayant toutefois pas encore à ce jour fait l'objet d'un décret d'application (il devrait intervenir dans les premiers mois de l'année 2004), c'est le décret susvisé du 27 février 2002 qui s'applique – anciens articles L 2123-23 et L 2123-24 – version 2002 du Code Général des collectivités territoriales.*)

Ledit décret fixe à 37,50 % le taux maximum par référence aux indemnités de fonction prévues pour le maire ou pour l'adjoint au maire d'une commune dont la population serait identique à celle de l'établissement concerné.

Considérant ce qui précède et sur la base de notre population qui s'élève à 95 899 habitants (cf statuts – population sans double compte – RGP 1999),

Considérant les délibérations relatives à l'élection du Président et des Vice-Présidents par le Comité Syndical du 12 décembre 2003, rendues exécutoires le 16 décembre 2003,

Je vous propose donc de fixer comme suit l'indemnité du Président et des Vice-Présidents du SMAGEA :

- pour le Président : le montant maximum autorisé,
- pour les Vice-Présidents : le montant maximum autorisé.

SOIT : Indemnité du Maire : 100 % (population 50 000 à 99 000 habitants- barèmes 2002 du CGCT)

Président = Indemnité du Maire d'une commune de population équivalente X 37,50 %

Vice-Président = Indemnité d'un adjoint d'une commune de population équivalente X 37,50 %

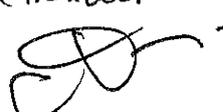
Il est également proposé au Comité d'appliquer ces dispositions avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004 compte tenu des délégations exercées depuis le 12 décembre 2003.

Les dépenses y afférentes sont inscrites au Budget Primitif 2004.

Le Comité Syndical a approuvé ces dispositions à l'UNANIMITE DES VOIX

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,


Christian DENIS

*Reçu en Sous-Préfecture le 11/02/04
Rendu exécutoire le 11/02/04
le Président

Ch. DENIS*

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE L'AA
(SMAGEAa)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

QUESTION N° 9

PERSONNEL - CREATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Monsieur Denis

Suite à l'arrêté préfectoral signé par Monsieur le Préfet du Nord le 12 Novembre 2003 et par Monsieur le Préfet du Pas de Calais le 21 Novembre 2003, le Comité Syndical a été installé le 12 décembre 2003 et le 22 décembre, le Comité Syndical a procédé à l'élection de son Président, de ses Vice-Présidents et à la composition de ses commissions.

Vous venez aujourd'hui de voter (sous réserve de son adoption) le 1^{er} budget qui permettra au Syndicat de fonctionner. Il convient maintenant de créer le tableau des effectifs du personnel du Syndicat.

Il est donc proposé au Comité Syndical, d'adopter le cadre des effectifs du Syndicat tel que repris dans le tableau ci-après :

CADRE D'EMPLOIS	EFFECTIFS (à temps complet)
INGENIEUR TERRITORIAL	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	1
REDACTEUR OU REDACTEUR PRINCIPAL OU REDACTEUR CHEF(1)	1
AGENT DE SALUBRITE	1
AGENT D'ENTRETIEN	3

(1) Ce recrutement devant s'effectuer de préférence par voie de mutation, ce poste sera précisé par une délibération ultérieure, une fois le recrutement réalisé

Si vous en êtes d'accord ces recrutements prendront effet au 15 février 2004.

Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE DES VOIX, a approuvé ces propositions.

Reçu en S. Préfecture le 11.02.04
Rendu exécutoire

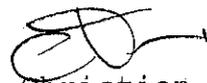
Le 11.02.04

Le Président



Ch. DENIS

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,



Christian DENIS

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA (SMAGEAA)**

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2004**

Sur convocations adressées par Monsieur le Président du SMAGEAA en date du 28 janvier 2004, le Comité Syndical du SMAGEAA s'est réuni en la salle du Conseil de l'Hôtel Communautaire le Mercredi 4 février 2004 à 18 h 30.

Membres Titulaires présents ou remplacés par un suppléant :

a) Présents

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT, Vice-Présidents,
Messieurs Jean Pierre BAUDENS, Bernard BECLIN,, Jean Michel BOUHIN, (à compter de la question n°5), André BULTEL, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Jean Marie HARLAY, Jean Claude NOEL, Bertrand PETIT, Bernard REBENA, Membres titulaires.

b) Remplacés par un Suppléant

Monsieur Alain MEQUIGNON, Vice-Président, était remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant,
Monsieur Guy CATTOEN, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Sylvain LEFEBVRE, délégué suppléant,
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Jean Luc HOCHART, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Jacques DELVAUX, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Gilbert FICHAUX, délégué suppléant,
Monsieur Joël DUQUENOY, délégué titulaire, était remplacé par Madame Yolaine OBEIN, déléguée suppléante,
Monsieur Daniel HERBERT, délégué titulaire était remplacé par Monsieur Yves BIERMAN, délégué suppléant,
Monsieur Josse HEUMEZ, délégué titulaire, était remplacé par Madame Françoise HUGUET, déléguée suppléante,
Monsieur Jean PAYEN, délégué titulaire, était remplacé par Monsieur Josse NEMPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean Marie BARBIER, délégué titulaire avait donné pouvoir à Monsieur Jean Claude NOEL, délégué titulaire.

c) absents excusés non représentés : Messieurs Jean Marie BONDUELLE, Pierre LECERF, Madame Francine PLE, délégués titulaires.

Le Nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant) était donc de 24.

Membres suppléants présents (ne participant pas aux délibérations)

Messieurs BERQUEZ Francis, DEVULDER Louis.